



Présidence française du Conseil de l'Union Européenne

**Conseil Permanent No. 724
31 juillet 2008**

Déclaration de l'Union européenne à propos de l'adoption de l'ordre du jour de la Conférence d'examen de la Dimension humaine

Monsieur le Président, l'Union européenne se félicite de l'adoption de l'ordre du jour de la Conférence d'examen de la Dimension humaine de 2008 et attend une réunion productive à l'automne.

L'ordre du jour tel qu'adopté permettra à tous les Etats participants et autres inscrits d'aborder et d'examiner la mise en œuvre de l'ensemble des engagements de la Dimension humaine, y compris ceux relatifs aux Défenseurs des droits de l'Homme et au traitement des détenus.

La Turquie, la Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats ; l'Albanie, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association Européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

ue2008.fr